Beauvais, le 18 mars 2022



Madame, Monsieur,

Pour exprimer leur condamnation des abus sexuels sur mineurs qui ont été perpétrés par des prêtres, pour que leurs victimes ne soient pas oubliées, et pour que tous les chrétiens contribuent à la lutte contre ces abus, les évêques de France ont choisi un jour particulier de mémoire et de prière à célébrer dans toutes les communautés chrétiennes. Cette année, cette journée a été fixée au dimanche 20 mars.

Dimanche dernier, j'ai pu rencontrer une douzaine de personnes victimes et leur accompagnant. Ce fut un après-midi intense d'accueil mutuel, d'écoute, d'échanges, souvent graves et douloureux, mais aussi libérant et réconfortants. Je remercie à nouveau les personnes qui ont participé à ces heures inoubliables.

Elles ont souhaité qu'une telle rencontre puisse être renouvelée. J'espère que nous serons plus nombreux pour une prochaine édition dont la date n'a pas encore été fixée.

Dans l'immédiat, en cette circonstance du 20 mars, je souhaite simplement vous exprimer ma proximité respectueuse, ma demande de pardon pour ce que des prêtres vous ont fait subir, et ma détermination à lutter contre les abus et à faire en sorte qu'ils ne se reproduisent pas.

Je souhaite également qu'avec le temps et des échanges, nous puissions trouver, avec le plus grand nombre d'entre vous, des manières de garder présent à la mémoire commune, les drames vécus, notre reconnaissance de ce qu'ont subi les victimes et notre vigilance pour que la vie et la dignité de tous soient davantage respectées, notamment celles de personnes plus vulnérables comme les enfants.

En vous remerciant d'avoir lu ce courrier, je vous renouvelle mes sentiments respectueux et dévoués.

+ Jacques Benoit-Gonnin

Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis